

affaire abbé tartu

Le chant salvateur des victimes

À l'occasion de la messe annuelle dédiée aux victimes de violences sexuelles au sein de l'Église, hier à Amboise, quatre victimes de l'abbé Tartu ont chanté avec des anciens camarades.

Il est 10 h ce dimanche 8 mars. La collégiale Saint-Denis d'Amboise est encore vide. Seul un groupe est présent, en pleine répétition de chants. Ils sont membres du collectif Voix libérées, qui réunit des anciens choristes des Petits Chanteurs de Touraine. Avec cette chorale, ils ont chanté en France et dans le monde entier, ont rencontré le pape Jean-Paul II. Chanteurs mais aussi victimes, pour certains, de leur chef de chœur : l'abbé Bernard Tartu. En cinq décennies, un millier d'enfants est passé sous ses ordres dans la chorale. Au moins une quinzaine d'entre eux ont été abusés par le prêtre, selon le collectif.

Joie et camaraderie malgré les souffrances

Parmi la dizaine de choristes présente à cette messe annuelle de mémoire pour les personnes victimes d'agressions sexuelles dans l'Église, quatre sont des victimes. Lochois d'origine, Gilles Martin a fait le déplacement depuis le sud de la France où il vit désormais. « Je me devais d'être là, par solidarité avec les copains. Cela rappelle des mauvais souvenirs, mais aussi des bons. » Il avait déposé plainte en 2006 contre l'abbé Tartu et pris publiquement la parole en 2021 pour relancer l'affaire. Ses camarades de chant le surnomment « le lanceur d'alerte ». « Sans lui, rien n'aurait été possible », résume Marc, lui aussi victime du religieux entre 1978 et 1982. « Sans la puis-



Les anciens choristes de l'abbé Tartu, dont certaines victimes de l'abbé, ont participé à la messe mémorielle aux victimes d'agressions sexuelles au sein de l'Église, ce dimanche, à Amboise. (Photo NR, Alexandre Salle)

sance du collectif, on n'y serait pas arrivé. Pendant des années, on a enfoui cela dans des coffres-forts, mais quand tout est remonté, cela a été un raz-de-marée, cela nous a pété à la gueule. » Depuis la création du collectif en 2021, ils participent chaque année aux messes mémorielles. « Un moment de partage et de mémoire », explique Christian Gueritaud, coordinateur des Voix libérées. « Beaucoup de victimes n'ont pas encore parlé, on il faut les encourager à parler, c'est une façon de se libérer. Nos copains qui se sont libérés se sentent beaucoup mieux. Dans le collectif, malheureusement on connaît le sujet, on peut aider. Il

n'y a rien de pire que de rester isolé. » Lors de leurs retrouvailles, malgré « les souffrances marquées dans la chair », il y a de la « joie, de la camaraderie. Quand on se retrouve, on n'a plus 60 ans, on a à nouveau 12 ans ! », explique Christophe, choriste dans les années 1970 et 1980, et victime de l'abbé Tartu. Leur bourreau n'aura pas éteint leur passion pour le chant. « Au contraire, il l'a amplifiée, estime Christophe. On avait à faire à la fois à un magicien et au diable. Un magicien pour la musique et le chant, et de l'autre côté c'était le diable pour ses plaisirs à lui. » Des violences aux conséquen-

ces terribles. Sa femme et ses enfants n'étaient pas au courant de ses traumatismes d'enfant. « Quand on est venu me questionner à la maison, j'ai dit la vérité, raconte, ému, Christophe. J'ai déclenché un cancer et je suis devenu diabétique, je pense que j'ai eu un choc psychologique. Maintenant, je fais avec. Mais le chant va me réparer ! »

Des frissons et des larmes aux yeux

Le 4 octobre 2025, les Voix libérées ont chanté à la cathédrale Notre-Dame-de-Paris lors de la cérémonie mémorielle de l'Instance nationale indépendante de réparation et de reconnais-

sance (INIRR). « C'était un beau moment, une belle victoire » pour Marc. À Amboise hier, ils ont conclu la messe par le chant *Hear, O Lord*. Elle a été adoptée par la chorale en 1974 après une tournée en Martinique. « Chaque concert se terminait par cette chanson, elle est intergénérationnelle : tous les choristes l'ont chantée, raconte Marc. Elle a une grande signification pour nous, on a des frissons et des larmes aux yeux quand on la chante. » Ils ont été chaudement applaudis par les fidèles. À la fin de l'office, émus, les choristes se sont tombés dans les bras.

Alexandre Salle

••• « L'Église ne doit pas se démobiliser »

Le silence autour de l'abbé Bernard Tartu s'est brisé en 2006. À l'époque, Gilles Martin, un Lochois qui a déménagé dans le sud de la France, porte plainte. Elle sera classée sans suite à cause de la prescription. Il est le premier à prendre la parole publiquement en 2021 pour dénoncer un « ogre qui nous a dévorés de l'intérieur ». L'affaire est relancée. Depuis son ordination à Tours en 1961, l'abbé Tartu a toujours eu des responsabilités religieuses en Indre-et-Loire. D'abord à Loches (1961-1971), puis à Tours (1971-1986), ensuite à Amboise (1986-1999), et de nouveau à Tours, période durant laquelle la chorale était moins active, avant de s'interrompre totalement. Le comité de soutien Voix libérées se forme en 2021 et recherche de potentielles victi-



Dans son homélie, Mgr Jordy a rappelé le travail mené par l'Église sur la question des violences sexuelles en son sein et qu'elle ne devait pas se « démobiliser ». (Photo NR, Alexandre Salle)

mes. Au total, le religieux est visé par neuf plaintes pour des faits de viols et agressions sexuelles sur des mineurs, commis entre 1968 et 1985 à Tours et

à Loches. L'ancien abbé échappe à la condamnation de la justice des hommes à cause de la prescription, mais pas à celle de l'Église. Un tribunal canonique

le condamne le 14 novembre 2024 à « une interdiction perpétuelle d'officier. Il est assigné à résidence dans une institution religieuse et ne devra plus approcher de mineurs. »

En mars 2025, une plaque mémorielle a été posée à la basilique de Tours en hommage aux victimes de l'abbé Tartu. « On a été reconnus comme victimes par l'Église, cela est très important », explique Marc, membre du collectif Voix libérées.

« Écouter et accompagner les victimes »

Dans son homélie, dimanche 8 mars, Mgr Vincent Jordy a rappelé le « séisme » de la publication du rapport du Ciase le 5 octobre 2021. Après des mois d'enquête, la commission indépendante avait recensé 330.000 victimes de violences sexuelles

au sein de l'Église en France. Selon l'archevêque de Tours, malgré le travail déjà effectué, l'Église « ne doit pas se démobiliser et rester attentive » sur la question des abus sexuels et continuer « à écouter et accompagner les victimes ». Mgr Jordy a souligné que le diocèse a décidé de célébrer ces messes mémorielles le dimanche et non pas le vendredi comme c'est le cas ailleurs, pour leur « donner plus d'écho ». Une manière de ne pas mettre le sujet sous le tapis. « On va faire perdurer ces messes de mémoire, c'est indispensable », note Christian Gueritaud, coordinateur du collectif Voix libérées. « On travaille avec le diocèse à la création d'un pôle d'accompagnement des victimes sur le long terme. »

A. S.